**Rester ou continuer le voyage : dilemmes d’Africains arrivés à Quito, Equateur, depuis le début du 21eme siècle**

Depuis le début du 21eme siècle, l’Équateur est devenu un espace de circulation mais égalementun lieu de résidence pour des Africains aux ressources économiques et legales limitées. Les lois migratoires de l’Equateur, basées sur la citoyenneté universelle adoptée depuis 2007, constituent un facteur d’attraction pour ceux qui aspirent à de nouvelles destinations. Cependant, le pays, en proie à une instabilité économique en lien avec la chute du cours du pétrole, offre des possibilités d’embauche très réduites sur le marché du travail.

Cette communication vise à analyser deux alternatives qui se présentent aux Africains qui arrivent à Quito. Cette ville de l’Equateur concentre en effet la plupart des migrations venues d’Afrique, puisqu’elle constitue une porte d’entrée par voie aérienne. La première alternative consiste à continuer le voyage vers les États Unis, ce qui implique de traverser les frontièresdela Colombie, de plusieurs pays d’Amérique Centrale et du Mexique. Ce voyage représente des risques tels que marcher pendent à peu près quatre jours au milieu de la forêt du Chocó entre la Colombie et Panama. Ce voyage exige donc la capacité physique de surmonter de tels risques. D’avoir risqué sa viesemble être une des conditions exigées par les autorités migratoires des États Unis pour que les demandes d’asilesoient octroyées. La deuxième alternative est de rester en Equateur où les Africaines tentent de s’insérer dans des activités de service propre à la communauté africaine (restauration, bars, salons de coiffures) ou encore des activités clandestines. Les faibles gains générés par ces emplois diffèrent sans cesse le départ et donc le rêve de prospérité de ces Africains. Au contraire, travailler dans des entreprises illicites peut induire un enrichissement rapide, mais supposent également une prise de risque très élevée.